Près d'un dermatologue sur deux présente des signes d'épuisements professionnels

Paris, le 28 juin 2022. La Fédération Française de Formation Continue en Dermatologie-Vénéréologie (FFFCEDV), qui a pour mission de promouvoir et de développer les activités de formation médicale continue, vient de réaliser une étude sur la prévalence du burn-out auprès des dermatologues français, ses facteurs de risques et de protection.

Cette étude nationale a été réalisée avec le concours de 650 dermatologues qui ont répondu à un questionnaire [1] digital anonyme. Dans cette population, 78% étaient des dermatologues libéraux exerçant pour 67% d'entre eux depuis plus de 20 ans. 81% étaient des femme
s
.

1er constat : Près de 63% ont signalé avoir été au moins confronté à des patients agressifs au cours de leur exercice professionnel.

2ème constat : Près de 50% des dermatologues ont déclaré présenter des signes d'épuisement professionnel léger (29%), modéré (16%) et sévère (3%) – Aucune différence n'a

été retrouvée entre les hommes et les femmes. Ces chiffres sur le burn-out corroborent ceux des médecins généralistes [2] .

3ème constat : L'absence de secrétariat médical (63% des praticiens en souffrance versus 46% pour ceux qui en disposent) semble être un facteur déterminant du mal-être car il représente « un effet tampon » face à l'agressivité physique ou verbale de certains patients. D'ailleurs 55% des praticiens en burn-out disent avoir été confrontés à plusieurs reprises à des patients agressifs. Le secrétariat médical est aussi une aide considérable à l'organisation de l'exercice professionnel et aux tâches administratives nombreuses.

4ème constat : La durée excessive de travail hebdomadaire et le sentiment de ne pas être rétribué à sa juste valeur pour le travail effectué sont corrélés à la présence de symptômes d'épuisement professionnel.

« Cette étude illustre le mal-être au travail pour une spécialité en déclin démographique, qui, de plus, est confrontée à des problématiques organisationnelles, et à l'inquiétude de ses patients face aux délais de rendez-vous qui s'

allongent. Par ailleurs, une absence depuis longtemps de revalorisation des honoraires, limite pour beaucoup de praticiens libéraux, le recours possible à un secrétariat qui représente une aide considérable contre l'épuisement professionnel
»
conclut Nicole Jouan, dermatologue à Brest et investigatrice de l'étude.

« La Société Française de Dermatologie et de pathologie sexuellement transmissible (SFD) est consciente des problématiques rencontrées dans les cabinets en partie dues à la désertification et que la tension sociétale a des conséquences importantes sur les capacités des dermatologues libéraux à mener leur activité dans les meilleures conditions. L'une des missions de notre société est d'essayer d'envisager des solutions d'avenir, ce que nous nous employons à faire avec les différentes composantes concernées
»,
ajoute le Pr Nicolas Dupin, président de la SFD
.

L'étude nationale « Burnout chez les dermatologues français » a été réalisée par les Dr Nicole Jouan, Charles Taieb, Bruno Hali
oua
avec la participation du Conseil d'Administration de la FFFCEDV.

A propos de la Fédération Française de Formation Continue en Dermatologie-Vénéréologie

La Fédération Française de Formation Médicale Continue en Dermatologie (FFFCDEV) rassemble plus de 2800 dermatologues pratiquant en exercice libéral, hospitalier ou mixte
.

La FFFCDEV a pour mission de promouvoir et de développer les activités de formation médicale continue, elle met aussi en place des outils permettant une évaluation des pratiques professionnelles dans le but d'améliorer la qualité des soins et la promotion de la spécialité.

Elle regroupe les associations de dermatologues s'intéressant à cette formation dans le respect de leur autonomie et de leur originalité. Ces associations peuvent inclure des praticiens libéraux mais aussi salariés non hospitaliers et hospitaliers, elles sont soit affiliées, soit correspondantes. Les associations « affiliées » sont régionales et ont pour but principal la FMC au sens large de leurs membres, les associations « correspondantes » ont un fonctionnement qui diffère des autres soit par la qualité des membres, soit par le mode de formation, soit par des objectifs plus souvent thématiques.

La FFFCEDV répond aux demandes d'information et de perfectionnement des dermato-vénéréologistes, organise une réunion annuelle nationale de Formation Médicale Continue, seule ou en collaboration avec les autres instances de la dermatologie, est en contact avec ses adhérents par la diffusion d'un magazine d'informations professionnelles et par un serveur internet et participe au travail du
Conseil de Coordination de la Dermatologie.

A propos de la Société Française de Dermatologie et de pathologie sexuellement transmissible, SFD

Association reconnue d'utilité publique depuis 1895, la Société Savante a pour mission la promotion des actions de santé publique, de prévention et d'éducation dans tous les domaines de la dermatologie que ce soit à travers le soutien de la recherche médicale, le développement de la formation continue ou l'évaluation des soins.

Pour amplifier son soutien à la Recherche, le Fonds de dotation de la SFD permet par ailleurs de subventionner des projets de recherche chaque année, dans des domaines très divers comme la génétique, les médicaments innovants et l'amélioration de la qualité de vie des patients atteints de maladies dermatologiques.

La SFD a aussi pour objectif d'informer le grand public sur la dermatologie, ses maladies et leurs traitements en particulier.

La SFD est administrée par un Conseil d'Administration comprenant des dermatologues libéraux, hospitaliers et hospitalo-universitaires, renouvelés par tiers chaque année.

Société Française de Dermatologie et de pathologie sexuellement transmissible (SFD)

MAISON DE LA DERMATOLOGIE

10, Cité Malesherbes – 75009 Paris – Tel. : 01.43.27.01.56

Contact email : secretariat@sfdermato.com

Site de la SFD : www.sfdermato.org

Site du Fonds de dotation : www.dermato-recherche.org

Site grand public : www.dermato-info.fr

[1] Un questionnaire digital anonyme incluant le test de Maslach (MBI Maslach burn out inventory ), ainsi que des données professionnelles (année de thèse , modalités d'exercices , temps de travail quotidien), et personnelles (sexe, statut marital, nombre de personnes à charge au foyer, activité sportive, pratique religieuse ou non), leur a été diffusé .

[2] Dutheil F, Parreira LM, Eismann J, Lesage FX, Balayssac D, Lambert C, Clinchamps M, Pezet D, Pereira B, Le Roy B. Burnout in French General Practitioners: A Nationwide Prospective Study. Int J Environ Res Public Health. 2021 Nov 16;18(22):12044. doi : 10.3390/ijerph182212044. PMID: 34831796; PMCID: PMC8624683.